



# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE

**ABONNEMENTS**

Un an Six mois  
Suisse . . . . Fr. 6.— Fr. 3.—  
Union postale » 12.— » 6.—  
Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds  
On s'abonne à tous les bureaux de poste

**ANNONCES**

suisse 20 ct., offres et demandes  
de place 10 ct. la ligne,  
étrangères 25 centimes la ligne  
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

**Les boîtes contrôlées**

Total de tous les bureaux.

1911			
	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	59,142	194,696	253,838
Février . . . .	65,828	220,344	286,172
Mars . . . . .	70,287	247,060	317,347
Avril . . . . .	63,315	204,748	268,063
Mai . . . . .	69,939	230,384	300,323
Juin . . . . .	67,063	232,028	299,091
Juillet . . . .	68,692	227,400	296,092
Août . . . . .	74,824	235,983	310,807
Septembre . .	68,522	233,094	301,616

1912			
	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	60,224	213,566	273,790
Février . . . .	65,682	239,090	304,772
Mars . . . . .	67,480	237,326	304,806
Avril . . . . .	66,300	220,285	286,585
Mai . . . . .	67,119	244,959	312,078
Juin . . . . .	65,560	236,962	302,522
Juillet . . . .	67,861	237,855	305,716
Août . . . . .	78,143	281,693	359,836
Septembre . .	71,230	261,938	333,168

**Bureau de la Chaux-de-Fonds.**

1911			
	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	40,446	2,701	43,147
Février . . . .	46,009	2,753	48,762
Mars . . . . .	46,746	2,737	49,483
Avril . . . . .	43,907	5,095	49,002
Mai . . . . .	47,993	5,124	53,117
Juin . . . . .	44,076	5,925	50,001
Juillet . . . .	46,731	5,524	52,255
Août . . . . .	50,938	4,569	55,507
Septembre . .	45,574	5,817	51,391

1912			
	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	41,869	2,954	44,823
Février . . . .	45,600	2,803	48,403
Mars . . . . .	46,258	5,099	51,357
Avril . . . . .	46,198	4,742	50,940
Mai . . . . .	45,343	4,737	50,080
Juin . . . . .	45,345	4,626	49,971
Juillet . . . .	46,636	5,726	52,362
Août . . . . .	55,221	5,027	60,248
Septembre . .	49,991	5,656	55,647

**Bureau de Bienne.**

1911			
	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	4,553	20,870	25,423
Février . . . .	4,638	23,842	28,480
Mars . . . . .	5,111	26,553	31,664
Avril . . . . .	4,076	23,640	27,716
Mai . . . . .	4,908	27,541	32,449
Juin . . . . .	4,991	29,083	34,074
Juillet . . . .	4,393	28,878	33,271
Août . . . . .	5,137	29,938	35,075
Septembre . .	4,955	24,857	29,812

1912			
	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	4,278	27,082	31,360
Février . . . .	3,895	27,115	31,010
Mars . . . . .	4,331	27,702	32,033
Avril . . . . .	3,936	25,804	29,740
Mai . . . . .	4,703	26,538	31,241
Juin . . . . .	4,797	28,120	32,917
Juillet . . . .	4,878	29,365	34,243
Août . . . . .	5,248	32,316	37,564
Septembre . .	4,479	31,428	35,907

**Bureau du Locle.**

1911			
	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	9,607	10,064	19,671
Février . . . .	9,694	10,411	20,105
Mars . . . . .	11,726	11,769	23,495
Avril . . . . .	9,434	10,575	20,009
Mai . . . . .	11,124	11,270	22,394
Juin . . . . .	11,665	12,608	24,273
Juillet . . . .	11,319	9,698	21,017
Août . . . . .	12,380	13,097	25,477
Septembre . .	11,822	11,654	23,476

1912			
	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier . . . .	10,218	12,051	22,269
Février . . . .	11,286	10,483	21,769
Mars . . . . .	11,366	11,588	22,954
Avril . . . . .	10,996	9,642	20,638
Mai . . . . .	10,812	12,997	23,809
Juin . . . . .	10,599	10,877	21,476
Juillet . . . .	10,909	11,756	22,665
Août . . . . .	11,902	14,283	26,185
Septembre . .	10,922	14,434	25,356

**Résultat des neuf premiers mois :**

	1911	1912
Boîtes or . . . .	607.612	609.599
» argent . . . .	2.025.737	2.173.674
Total . . . . .	2.633.349	2.783.273

Il y a augmentation en faveur de 1912 de 147,937 boîtes argent, et de 1987 boîtes or.

**Syndicat des montres argent**

Ensuite de demandes qui lui sont parvenues de divers côtés, le Bureau a décidé dans sa dernière séance de convoquer une assemblée qui a été fixée au mardi, 8 octobre prochain, à 3 1/2 h. de l'après-midi dans les locaux de l'Hôtel de l'Ours à Bienne.

L'augmentation constante du prix de la matière argent a fait l'objet de discussions dans les diverses sociétés de fabricants. Celles-ci ont estimé le moment venu pour engager le Comité du Syndicat à réunir les intéressés dans le but de mettre en discussion, et éventuellement prendre des décisions sur les mesures propres à compenser

l'augmentation du prix de revient de la montre argent, par une majoration proportionnelle du prix de vente de cet article.

Cette mesure s'impose chaque jour davantage ; l'assemblée de mardi statuera sur les moyens d'ensemble à adopter pour en faciliter la réalisation. Les fabricants qui n'ont pas encore majoré leurs prix, trouveront ainsi l'appui voulu pour appliquer une augmentation, et pour l'imposer au besoin aux clients qui ne cèdent que devant une obligation absolue.

Tous les fabricants intéressés sont chaleureusement invités à se rendre à l'assemblée ; de leur côté, les associations de fabricants de toutes les régions sont invitées à se faire représenter officiellement et à présenter leurs propositions. Nul doute que cette séance réussira à donner à cette mesure d'ensemble une vigoureuse impulsion, capable d'en garantir le succès.

Par l'envoi du questionnaire n° 20, les membres du Syndicat des Fabricants de montres argent avaient été invités à se prononcer sur les mesures à appliquer à l'encontre de certaines maisons peu scrupuleuses qui cherchent à esquiver les conditions de paiement qu'elles ont acceptées préalablement, en faisant subir des retards considérables dans les paiements, ou en faisant des réductions sur les factures. Le Syndicat a eu à s'occuper d'une certaine quantité de cas semblables. A côté des litiges qui ont reçu une solution, il reste un certain nombre de récalcitrants, qu'il serait bon de faire connaître à nos fabricants, tout en les mettant en garde contre leurs procédés déloyaux. En réponse au questionnaire sus-indiqué, la presque totalité des membres se sont déclarés d'accord de ne rien livrer aux maisons qui leur seraient signalées, et cela jusqu'au moment où les intéressés auraient donné entière satisfaction à leurs créanciers.

Le cas se répète encore trop souvent, que certain fabricant, fatigué de correspondre inutilement avec des acheteurs qui les ont trompés, abandonnent des sommes plus ou moins importantes, sans songer à adresser leurs réclamations à notre Bureau. Il importe que cette catégorie peu intéressante de « clients » soit combattue par tous les moyens dont disposent nos organisations patronales. Le Syndicat est prêt à intervenir sans frais, en faveur de chaque sociétaire qui lui en fait la demande.

(Communiqué)

**Marchandises remises en commission**

On nous assure que les affaires en commission prennent toujours plus de développement. Dans certains articles il serait impossible de se passer de commissionnaires ; on peut douter cependant que dans

tous les cas où des commissionnaires ne présentant aucune surface ont reçu des marchandises en dépôt, cette confiance ait été justifiée. Souvent on apprend à connaître trop tard le danger qu'il y a à recourir à de tels intermédiaires. Nous avons tous les jours l'occasion de constater que bien des fabricants se figurent qu'en tout état de cause ils conservent le droit de propriété de leurs marchandises remises en commission et la faculté d'en disposer et que, dans le cas de difficultés avec leur représentant, ou dans le cas de faillite de ce dernier, ils apprennent à leur grande surprise qu'il n'en est pas ainsi; mais qu'au contraire le montant des marchandises vendues, constitue simplement une créance ordinaire de la faillite, tandis que le solde des marchandises en commission tombe dans la masse. Il ne reste plus au fabricant que les yeux pour pleurer. Les conditions à remplir pour conserver plus ou moins un droit de propriété sur des marchandises remises en commission ne sont pas les mêmes dans tous les pays. C'est ainsi que pour la France il ne suffit absolument pas qu'une convention ait été conclue par écrit à ce sujet et puisse être prouvée; il faut encore que chaque facture contienne la mention expresse: «Confié», suivie des conditions.

Le «Creditoren-Verein» de Pforzheim, auquel nous empruntons les détails qui précèdent, a publié il y a quelques années une formule répondant à toutes les exigences de la loi française; il serait à souhaiter que nos fabricants avant de traiter aucune affaire de commission avec la France, prennent aussi conseil d'un homme de loi afin de s'éviter des expériences désagréables.

### Les fabriques en Suisse

Extraits du rapport de M. Jules Maillard, inspecteur fédéral des fabriques du 2<sup>me</sup> arrondissement.

#### II. Les locaux de travail.

L'article 2 de la loi sur les fabriques, dont la teneur un peu vague laisse le champ ouvert à toutes les initiatives du personnel de l'Inspection, est aussi celui qui l'occupe le plus. Le législateur de 1877 avait été bien inspiré lorsqu'il rédigea le 4<sup>me</sup> alinéa de l'article 2 lequel, aujourd'hui, après 34 ans d'application de la loi, n'a rien perdu de sa force.

En posant comme principe que «l'on prendra en général, pour protéger la santé des ouvriers, toutes les mesures dont l'expérience a démontré l'opportunité et que permettent d'appliquer les progrès de la science», il a voulu dire que la construction et l'aménagement des fabriques devaient, comme tout autre chose, profiter des progrès journaliers faits par la technique.

Aussi le devoir de l'inspecteur est-il de se tenir au courant de tous ces progrès, afin d'en faire profiter aussi bien l'ouvrier que le patron car, dans ce domaine, l'intérêt de l'un n'est pas opposé à l'intérêt de l'autre, mais ils se confondent le plus souvent: En effet, on travaille et on produit davantage dans les locaux convenables, bien éclairés et suffisamment ventilés, propres et bien aménagés, que dans les locaux sombres et d'air vicié, sales et incommodés.

Comme nous l'avons déjà dit dans le chapitre précédent, les prescriptions de l'arrêté sur les constructions industrielles, du 13 décembre 1897, nous permettent d'intervenir au moment propice c'est à dire lors de la construction ou de la reconstruction des fabriques. A ce moment là, les plans nous sont soumis, et il nous est facile, lorsqu'ils sont remis à temps, d'obtenir ce que nous désirons. Trop fréquemment, les industriels, ou leurs architectes, présentent les plans tardivement, alors que les travaux sont déjà commencés; il se produit alors des incidents désagréables pour le fabricant, mais dont il porte, en général, toute la responsabilité.

Les plans reçus se répartissent, par cantons, comme suit:

Berne	Fribourg	Tessin	Vaud
61	13	23	100
Valais	Neuchâtel	Genève	
15	67	49	

Par groupes d'industries:

Industrie de la soie	2
Autres industries textiles	8
Vêtement et équipement	16
Aliments et boissons	20
Industrie chimique	26
Installations centrales pour distribution de force, gaz et eau	8
Fabrication du papier et industries graphiques	23
Préparation du bois	68
Mise en œuvre des métaux	25
Machines, appareils et instruments	36
Bijouterie, horlogerie	75
Industrie des terres et des pierres	21

Dans le nombre total, 141 concernent des constructions neuves, et 181 des agrandissements ou aménagements de locaux déjà existants; 95 n'ont donné lieu à aucune observation. Parmi ces derniers se trouvent 44 envois du canton de Neuchâtel sur 67 au total; ce résultat réjouissant provient du fait que l'autorité neuchâteloise, et c'est la seule, envoie les plans accompagnés d'un préavis très complet de son Intendance des bâtiments, facilitant ainsi beaucoup notre tâche et se conformant, en même temps, aux articles 1 et 2 de l'arrêté sur les constructions industrielles.

Nous croyons bien faire en prenant part aussi à la croisade entreprise contre l'ennemi le plus grand de notre humanité, la tuberculose, car il y a aussi quelque chose à faire à la fabrique, où beaucoup d'habitudes fâcheuses sont à déraciner.

Il a fallu, par exemple, prendre une mesure énergique, très discutée par les intéressés, pour arriver à plus de propreté dans les ateliers de monteurs de boîtes argent. Les ouvriers de ces ateliers travaillent sur des claies, qui sont là pour recueillir les parcelles de métal précieux, et empêcher ainsi qu'elles ne soient emportées par les chaussures. Ces claies sont devenues, pour certains, de véritables crachoirs; comme on ne les lève que tous les mois, ou même à des intervalles plus éloignés, on se représente d'ici leur aspect. De même qu'avec les crachoirs, ce n'est pas celui qui les souille, qui les nettoie; c'est un camarade, le dégrossisseur-fondeur, chargé dans tous les ateliers de recueillir les déchets de la fabrication, les balayures, pour les brûler et récupérer la matière précieuse. Il est aidé dans cette opération par les apprentis; il faut alors froter et gratter ces claies pour y retrouver, mélangées avec la poussière et les expectorations, les bribes de métal qui peuvent s'y retrouver.

Après avoir constaté que les recommandations, les bons conseils, ne servaient à rien, nous avons décidé, non sans nous être renseigné exactement dans des ateliers bien tenus, de faire disparaître ces claies, et nous avons demandé qu'elles fussent brûlées. Dans un cas spécial, où nous avons rencontré de l'opposition, le gouvernement nous a immédiatement donné raison; les claies avaient d'ailleurs déjà disparu avant l'arrivée de l'ordre préfectoral.

Ce n'est pas, d'autre part, faire tort à l'industriel que d'exiger de lui cette amélioration; en balayant tous les soirs, et en exigeant de l'ouvrier qu'il change de chaussures avant d'entrer à l'atelier, le patron retrouvera aussi bien, si ce n'est mieux qu'avant, la matière précieuse.

### L'Association des Chambres de commerce britanniques et les marques de fabrique

Dans la réunion d'automne de l'Association des Chambres de commerce britanniques, M. C. Urquhart Fisher a proposé la résolution suivante:

«En considération du grand dommage causé au commerce britannique par le fait que dans plusieurs pays étrangers, la priorité d'enregistrement d'une marque de fabrique confère le droit à sa propriété et à son usage exclusifs, le gouvernement de Sa Majesté est instamment prié d'insister au-

près des gouvernements étrangers sur la nécessité d'adopter comme une règle universelle le principe que le premier usage public fait d'une marque est la condition fondamentale de la propriété de cette dernière, qui donne à celui qui la possède le droit de la faire enregistrer.»

Cette résolution a été votée avec un amendement de M. Stephan Watkins, tenant compte de la situation de l'étranger de bonne foi qui aurait adopté une marque sans savoir qu'elle est déjà enregistrée ou qu'elle a été employée sans avoir fait l'objet d'un enregistrement.

### Les assurances fédérales

A l'ouverture de la première séance du Conseil d'administration de l'établissement fédéral des assurances accidents, mercredi, à Lucerne, M. Schulthess a annoncé, au nom du Conseil fédéral, que le Département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture a l'intention de former une commission consultative de 15 membres pour l'application de la loi sur l'assurance maladie. En outre, on projette de créer dans ce département un office spécial pour l'assurance sociale, avec un chef de section à sa tête. Cet office aurait pour tâche de surveiller l'application de la loi sur les assurances.

Dans sa deuxième séance de jeudi matin, M. Usteri, conseiller aux Etats, qui abandonnera la direction de l'établissement la Rente suisse à Zurich, a été nommé Président du Conseil d'administration de l'établissement fédéral des assurances accidents; 1<sup>er</sup> vice-président: M. Henri Scherrer, St-Gall, 2<sup>me</sup> vice-président: M. Colomb, fabricant d'horlogerie à Genève; scrutateurs MM. Blattner et Ryser.

### A la verrerie ouvrière d'Albi

La grève est terminée, ou plutôt suspendue; mais le travail a repris. Le conflit sera réglé par l'arbitrage, et l'arbitre sera l'assemblée générale des actionnaires. Il sera intéressant de savoir si l'arbitre consacra les différences actuelles de salaires ou décrètera leur unification.

### Colère socialiste

Le journal social-démocrate *Tagespost* confirme, en exprimant sa surprise du fait, que la Fédération du personnel des chemins de fer du Sud de l'Allemagne a fait savoir au ministre des transports publics qu'elle renonçait au droit de grève.

### A propos du transfert du Bureau de garantie de Bellegarde à Genève

On sait qu'il est question de transférer le bureau de garantie de Bellegarde à Genève. A ce propos, le Syndicat de la B.-J.-O. de Paris vient d'adresser une protestation à M. Klotz, ministre des finances. Nous en extrayons les termes ci-dessous:

«Notre Chambre syndicale, estimant que l'adoption d'une pareille mesure aurait pour effet de rendre très difficile, à l'Administration, la surveillance d'un bureau ainsi placé hors du territoire français, a décidé de protester, au nom des intérêts dont elle a la garde, contre le vœu émis par la Chambre de commerce française de Genève.»

«En conséquence, nous prenons la liberté de recourir à vous, Monsieur le Ministre, avec l'espoir que vous voudrez bien prendre notre requête en considération et repousser un projet qui, sans offrir aucun avantage pour notre commerce national, exposerait celui-ci à subir d'importants préjudices par suite des fraudes qui se trouveraient facilitées par cette nouvelle organisation.»

**Brevets d'invention**

**Enregistrements.**

Cl. 71 a, n° 56176. 14 juin 1911, 7<sup>3</sup>/<sub>4</sub> h. p. — Horloge avec mouvement se remontant par son propre poids. — Chaimsonovitz Prosper *Elieson*, Ingénieur, 24, St-Mary Abbott's Terrace, Kensington (Londres, Grande Bretagne) Mandataire: H. Kirchhofer, anciennement Bourry-Séquin & Co., Zurich.

Cl. 71 a, n° 56177. 28 juin 1911, 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> h. p. — Montre. — *Henri Bublox*, fabricant d'horlogerie, 15, Rue du Marais, Le Locle (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 d, n° 56178. 16 juin 1911, 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> h. p. — Dispositif permettant de manœuvrer la raquette d'un mouvement de montre à calotte de l'extérieur de la calotte. — Fabriques *Eterna Schild frères & Co*, Granges (Soleure, Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 e, n° 56179. 24 avril 1911, 7 h. p. — Procédé de fabrication de pendants en plaqué or, du genre dit «ovales». — *Armand Maire*, ouvrier, 17, Oberndorfstrasse, Schramberg (Wurtemberg, Allemagne). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 e, n° 56180. 6 juin 1911, 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> h. p. — Mécanisme négatif de remontage et de mise à l'heure pour montres. — *Didisheim-Goldschmidt fils & Co*, Fabrique Juvenia, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 e, n° 56181. 26 juin 1911, 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> h. p. — Assortiment, pendant et couronne, à jointure hermétique, pour montres avec mécanisme de mise à l'heure à tirette. — «*La Nationale*» S. A. Usines fusionnées de matières ouvrées d'or, argent, métal et d'assortiments pour la boîte de montre, Genève, Champagne, St-Imier, Saignelégier, Bienne, Genève (Suisse) Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 f, n° 56182. 4 juillet 1911, 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> h. p. — Porte-montre. — *Paul Reymond*, professeur, 10, Rue du Signal, La Chaux-de-Fonds

(Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 h, n° 56183. 29 juin 1911, 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> h. p. — Pièce d'horlogerie à réveil, perfectionnée. — *Henri Dalcher*, 12, Rue du Marais, Le Locle (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Cl. 71 k, n° 56184. 4 février 1911, 8 h. p. — Chronographe-compteur d'heures. — *E. Mathey-Tissot & Co*, Ponts-de-Martel (Suisse). Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève.

Cl. 71 k, n° 56185. 24 mars 1911, 5 h. p. — Montre à enregistrer et signaler. *Albert Christopher Charles Dunn*, directeur de banque, Bank House, Ewell Road, Surbiton (Surrey, Grande Bretagne). Mandataires: Nægeli & Co, Berne.

Cl. 94, n° 56195. 22 juin 1911, 8 h. p. — Dispositif de fixation de parure pour les oreilles. — *L. Lacroix & Co*, 32, Rue de la Croix d'Or, Genève (Suisse). Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève.

**Radiations.**

Cl. 64. n° 16598. Montre de hauteur minime, avec balancier visible.

Cl. 71 a, n° 44546. Mouvement de montre.

Cl. 73. n° 53293. Manche pour outils à main, tels que tournevis, fraises, etc.

Cl. 94. n° 52442. Ressort plissé pour bracelets extensibles à maillons creux.

**Rectification.**

Nous avons publié dans notre dernier numéro des extraits de rapports des Consuls de France en Espagne.

Un passage du rapport de M. le consul de Valence relatif à la maison *Didisheim-Goldschmidt Fils & Cie*, à La Chaux-de-Fonds, — d'ailleurs élogieux pour elle — laisse supposer que ses expéditions ont lieu sous une forme qui lui permet d'échapper en partie aux droits de douane.

Les chefs de cette maison nous font savoir qu'ils s'élèvent contre cette inexactitude et en demandent la rectification à l'auteur du rapport.

**Contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent**

Poinçonnement du mois de Septembre 1912.

Bureaux	Boîtes de montres or	Boîtes de montres argent	Total
1. Bienne	4,479	34,428	35,907
2. Chaux-de-Fonds	49,991	5,656	55,647
3. Delémont	32	9,601	9,633
4. Fleurier	548	13,618	14,166
5. Genève	1,316	21,305	22,621
6. Granges (Soleure)	327	34,011	34,338
7. Locle	10,922	14,434	25,356
8. Neuchâtel	—	5,970	5,970
9. Noirmont	2,529	32,107	34,636
10. Porrentruy	—	23,653	23,653
11. Saint-Imier	1,086	22,742	23,828
12. Schaffhouse	—	3,460	3,460
13. Tramelan	—	43,953	43,953
TOTAL	74,230	261,938	333,168

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

Berne, le 4<sup>e</sup> Octobre 1912.

Augmentation de 2708 boîtes or et de 28,844 boîtes argent sur le mois correspondant de 1911.

**Cote de l'argent**

du 4 Octobre 1912

Argent fin en grenailles . . . fr. 115.— le kilo  
 Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.  
 Change sur Paris . . . . . fr. 100.17

**FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ**

Société Anonyme — Directeur: F. E. PEISTER

HORLOGERIE Maison fondée en 1849 ELECTRICITÉ

**Etude et entreprise de Calibres spéciaux**

*Ebauches et finissages 10 à 36 lignes*

Tous genres clefs et remontoirs

== Spécialité extra-plates et plates soignées ==

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE 559 H 59841 TÉLÉPHONE

**RONDELLES A POLIR**

en feutres bruns première qualité et en feutres blancs qualité superfine (Mérinos), de toutes dimensions, à prix de fabrique. Visitez sur demande. Demandez échantillons chez **Les Fils de Wyser frères**, fabrique de feutres, N<sup>d</sup> Gœsgen près Aarau. H 2421 Z 503

**BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE**

NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

La Banque Cantonale Neuchâteloise traite toutes les opérations de banque.

- Elle ouvre des **comptes-courants** débiteurs et créditeurs.
- Elle fait des **prêts** sur hypothèques, sur cédules et sur billets.
- Elle délivre des **bons de dépôt** à 1, 2 et 3 ans, au taux de 4<sup>1</sup>/<sub>4</sub>% l'an. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du versement.
- Elle reçoit les dépôts sur **livrets d'épargne** à 4% l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.
- Elle s'occupe de la **gérance de fortunes** et soigne l'achat, la vente et la gérance de titres à des conditions très modérées.
- Elle délivre des **chèques** et **lettres de crédit** sur toutes les villes importantes du globe.
- Elle négocie les **monnaies** et **billets de banque étrangers**.
- Elle fait le commerce des **matières d'or, d'argent et de platine**. Or fin pour doreurs. H 20012 C 5

FABRIQUE D'HORLOGERIE  
**H. GASSER & Co**  
 BIENNE (Suisse)

SPÉCIALITÉ:

**Montre ancre 11 lig.**

en boîtes or, plaqué or, argent et acier

Grand assortiment en .....

□ □ □ **MONTRES BRACELETS**

H 88 U mouvements cylindre et ancre. 74

Maison **Anglaise** cherche fab. sérieux p<sup>r</sup> reprendre suite d'une fabrication de montres 19 lignes Clef et Rem. cylindre sur cal. unique. Calibre et marque existent depuis **20 ans** et sont bien introduits dans clientèle fidèle. Vente annuelle considérable. Il ne sera pas répondu aux offres de terminateurs ou de négociants ne fabricant pas eux-mêmes la montre qui doit être de qualité garantie.  
 Offres sous chiffres **H 504 S** à **Haassenstein & Vogler, St-Imier.** 994

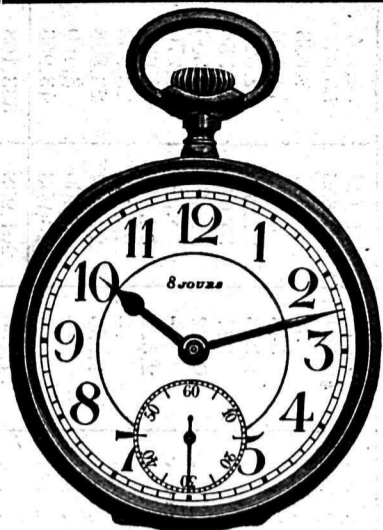
**A Tramelan-Dessus (Jura bernois) à louer une petite fabrique**

renfermant deux ateliers distincts dans lesquels la lumière et l'énergie peuvent être établies, avec en plus un petit logement pour concierge. H 8038 Y 991

Pour visiter s'adresser à **M. Löw**, à **Tramelan**, ou à **Madame Gindrat-Delachaux**, 72, rue Léopold Robert, **La Chaux-de-Fonds.**

**Associé**

homme d'expérience, avec apport de 20-30.000 frs. est demandé tout de suite en vue de l'extension d'une fabrique d'horlogerie très achalandée, ayant divers brevets. Prière d'adresser offres détaillées en indiquant activité antérieure sous chiffres **H 6658 Q** à **Haassenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 999



49<sup>mm</sup> Octava, ancre, spiral Breguet, levée visible, 15 rubis, balancier compensé.  
Or — Argent — Acier — Métal

# Sensationnel ! Nouvelle Montre 8 Jours

— On offre monopole pour tous pays —

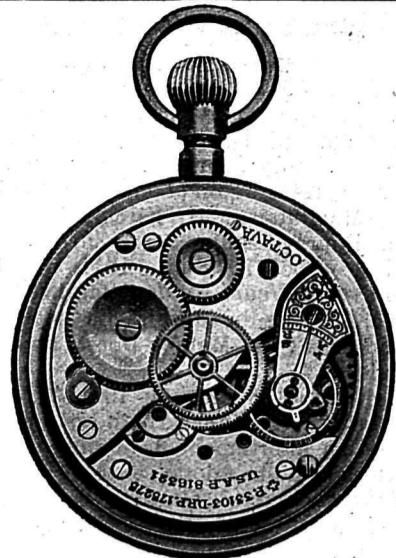
RÉGLAGE DE PRÉCISION

U. S. A. P. 816321 — D. R. P. 175275 — Patent 33103

Manufacture de Montres 8 Jours

## GRAIZELY & C<sup>IE</sup>

La Chaux-de-Fonds (Suisse)



661 Mouv. en vue, qual. soigné à seconde. Mise à l'heure à tirette. Grand. améric., 16 size.



L'INDUSTRIELLE

Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

## L'Industrielle

Maison fondée en 1887

Société anonyme

### \* Manufactures de Cartonnages \*

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule plus de 200 ouvriers et ouvrières.

Stock continuuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3144 F.

Directeur général: H. Schmidlin.

Pour adresse: L'Industrielle, à Fribourg.

649

L'économie par la qualité est trouvée par les montres de dames de la Fabrique „Rebberg“ Les Fils de Jean Aegler, Bienne  
Maison fondée en 1878  
LA CHAUX-DE-FONDS, rue Daniel JeanRichard, 43  
la plus ancienne fabrique produisant la spécialité de **montres de dames, ancre et cylindre**, 9 à 13 lig. en boîtes or, argent et acier.  
La montre 11 lig. ancre Rebberg a obtenu bulletin d'observation de 1<sup>re</sup> classe. H 1456 U 796

Fabriques de Pierres fines  
p<sup>r</sup> Horlogerie  
Spécialité: „Grenat“  
**Theurillat & C<sup>ie</sup>**  
Porrentruy  
H 2468 P  
Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour  
500 ouvriers  
Usines: 3 en Suisse, 2 en France, 1 en Italie et 1 en Autriche



### Fabrication d'Horlogerie RACINE FRERES, Bienne

Spécialité:

#### BRACELETS-EXTENSIBLES

et pour cuirs, en argent, nacre, émail, niel, plaqué or; grand choix de montres de poche.

FANTAISIE pour dames

— Toujours grand assortiment —

Calibre déposé

H 432 U

Demandez échantillons.

270

Exigez dans vos **BOITES DE MONTRES „PLAQUÉ OR“**

LES MARQUES:



CE SONT  
les plus **ÉLÉGANTES**  
les plus **AVANTAGEUSES**



**MANUFACTURE GENEVOISE**  
DE BOITES DE MONTRES GENEVE

Cristallerie de Bohême

## VERRES DE MONTRES

Gros **W. Hummel fils** Détail

La Chaux-de-Fonds

### Stock complet

de verres de montres dans tous les numéros et genres courants.

H 20084 C 321

**E.D. Elias**  
HORLOGERIE EN GROS  
EXPORTATION  
13, Oude Turfmarkt  
**AMSTERDAM**  
HOLLANDE  
H20065 G 236

**Genre Autriche**  
A vendre un lot de boîtes Roskopf, lépines argent, cuvettes argent 19 lignes. Affaire très avantageuse.  
S'adresser sous H 4191 N à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.** 961

**POINÇONS-ESTAMPES**  
MARQUES DE FABRIQUES  
**SCHLÉE FRÈRES**  
GRAVEURS ESTAMPEURS CHAUX-DE-FONDS  
FRAPPE DE CUVETTES TOUTS GENRES  
INSCRIPTIONS MEDAILLES  
SPECIALITÉ GRAVURES ARTISTIQUES EXTRA SOIGNÉES

**On offre à vendre**  
prix de liquidation, 16 cartons 19 lig. ancre 15 rubis extra plates, spiral plat, boîtes argent 800/000 cuv. argent, fonds et assortiments gravés, riches cadrans métal, plus 8 cartons pareils, guillochés. Marchandise première valeur.  
Ecrire s. chiffres H 23250 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 986

Maison d'exportation cherche fournisseur de  
**montres 13 et 11 lignes ancre**  
à bon marché, mais garanti. Commissions importantes et régulières. On prendrait monopole de ces articles. Pressant.  
Offres s. chiffres S 3599 Y à **Haasenstein & Vogler, Soleure.** 980

MARQUES DE FABRIQUE & MODELES  
CLICHES-ESTAMPES-CACHETS  
**POINÇONS**  
EN 24 HEURES  
**CHOPARD** TELEPHONE 20  
CHAUX-DE-FONDS

**Grammatopoulo Frères, Constantinople,**  
demandent offres pour  
**montres plates**  
cylindre et ancre, article bon marché. H 23622 C

**Chef Sertisseur**  
capable, actif et sérieux, est demandé dans fabrique pour genres bonne qualité. Place stable et bien rétribuée. Références de premier ordre et preuve de capacités sont exigées.  
Ecrire s. chiffres H 23589 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 952

**Régleur**  
entreprendrait réglages soignés de 6 à 12 lignes, de même que repassages et remontages de pièces extra soignées de toute grandeur. Référence de 1<sup>er</sup> ordre à disposition.  
Ecrire s. chiffres H 15784 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 951

La nouvelle Fabrique de Tavannes engagerait pour le 1<sup>er</sup> novembre, un bon

**mécanicien**  
faiseur d'étampes  
Place stable et bien rétribuée. H 6485 J 974

**Qui fabrique**  
le mouvement 16-17 lignes, hauteur 16/12 à seconde, bonne qualité.  
Adresser offres s. chiffres U 5193 X à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 969

Importante fabrique d'horlogerie du Jura bernois demande un

**Commis-Comptable**  
bien au courant du commerce d'horlogerie; des travaux de bureau, comptabilité, correspondance française et allemande. H 2812 P 971  
Aura quelques voyages à faire. **Place d'avenir.**  
Offres avec photographie, copies de certificats et présentations de salaire à **Case postale 715, Porrentruy.**

**GEROBERT**  
MONTRES  
RECOUVREMENTS  
RENTREES SUR LES PAYS  
RENTREES SUR LES PAYS  
RENTREES SUR LES PAYS

**Mécanicien-Etampeur**  
cherche place de suite ou époque à convenir dans bonne fabrique d'horlogerie. Preuve de capacité et de moralité. Certificats à disposition.  
Offres sous H 536 N à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.** 968

**Jeune correspondant**  
ayant pratiqué quelques années en Allemagne, cherche place dans maison sérieuse, en qualité de corresp. allem., franç., angl., ou comptable. Bonnes notions d'espagnol, sténo-dactyl. Certificat et référ. à disposit. Ecrire s. H 15789 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 858

**Termineur sérieux**  
bien installé et expérimenté dans les pièces ancre, toute grandeur ou hauteur, entreprendrait encore quelques séries. Travail garanti.  
Adresser offres s. chiffres H 6496 J à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 982

**Tour**  
Wolf-Jahn AAA et accessoires, serait échangé contre montres de dames ou bracelets extensibles. Offre à **B. Perrenoud fils, St-Croix.** 996

**Quinquets électriques**  
modernes, bras mobile en tous sens, prix très avantageux.  
Adresser les demandes à H 6510 J 998  
**Fabrique d'ébauches (branche électricité) à SONCEBOZ**

Les fabricants faisant les genres suivants :  
9 lignes cylindre, bonne qualité.  
10 1/2 à 11 lig. ancre, 15 rubis, bonne qualité,  
12 1/2 lig. cylindre, qualité courante, H 1747 U 967  
sont priés de donner leurs adresses avec prix sous chiffres C. U. W. 1900 Poste restante Bienne.

**ATTENTION**  
Pour cause de changement de fabrication on offre à vendre différents genres de montres métal, acier, argent et fantaisie, ancre et cylindre, à prix très réduits et conditions avantageuses.  
Au besoin on serait disposé à faire un échange avec n'importe quel article.  
S'adresser sous chiffres H 20101 C à **HAASENSTEIN & VOGLER, La Chaux-de-Fonds.**

**Directeur technique**  
est demandé par une bonne FABRIQUE DE MONTRES. On exige connaissances approfondies de la fabrication de l'ébauche à la terminaison. Belle place d'avenir pour personne tout à fait à la hauteur et ayant expérience. Discretion absolue. 984  
Offres Casier postal N° 4056, Bienne.

Maison bien introduite en Allemagne cherche à représenter bonnes fabriques d'horlogerie évent. entrerait en qualité de commanditaire avec dépôt de marchandises. Références de premier ordre.  
Offres sous chiffres K 3791 à **Haasenstein & Vogler, A. G., Frankfurt a. M.** 977

**Argentages**  
Un atelier installé spécialement pour la série, pourrait entreprendre 300 à 400 douzaines d'argentage par semaine.  
Travail garanti, beau blanc et solide, par procédé tout nouveau.  
Demandez prix et conditions sous chiffres H 1733 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.**

Etude de M. Emile BOUCHAT, notaire et avocat à Saignelégier.

**Vente publique d'Immeubles**  
Le Samedi 12 Octobre 1912, dès 3 heures après midi, à l'hôtel de la Couronne aux Bois, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles suivants dépendant de la masse en faillite **François Ecabert-Ziegler**, ancien fabricant de boîtes aux Bois, savoir :  
Commune des Bois.  
Section A N° 174 A Sur la Closuratte, aisance jardin de 11 a 71 ca, estimés Fr. 1.290  
Section A N° 174 B Même lieu Fabrique » 33.700 assise 3 a 63 ca » 400  
Section A N° 432 A Les Mûrs balastière 18 a 40 ca » 720  
Total 33 a 74 ca Fr. 36.110  
La fabrique est assurée contre l'incendie pour fr. 39.700.  
L'agencement de la fabrique se vendra en même temps que celle-ci.  
Pour renseignements s'adresser au soussigné. Le cahier des charges sera déposé à l'Office des faillites à Saignelégier, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1912.  
L'administrateur de la masse en faillite :  
937 H 500 S E. Bouchat, avocat et notaire.

Montres or en tous genres  
**Henri Meyer**  
Bracelets or extensible plaqué or extensible anse avec cuir ancre et cylindre  
H 20083 G 278 Prix très modérés  
La Chaux-de-Fonds, Parc 104

**Espagnol**  
22 ans, 3 ans de pratique indépendante dans une grande maison d'exportation allemande, parlant français, avec bonnes notions d'italien, cherche place pour la correspondance espagnole et allemande ou voyages dès 1<sup>er</sup> janvier 1913, dans un pays de langue française. Bonnes références.  
S'adresser sous H 15803 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 989

On offre à vendre, une  
**Machine**  
à polir les vis et aciers dite bloqueuse entièrement neuve, pour cause de difficulté de douane; rabais considérable. 997  
S'adresser à **Louis Leclair, Morteau (Doubs).** H 15815 C

Leçons écrites de compt. améric. Succès garanti. Prosp. gratis.  
**H. Frisch**, expert comptable, Zurich F. 21. H 1581 Z 14

**Mouvements**  
de montres bracelets  
Termineurs et fabricants de mouvements ancre et cylindre pour montres bracelets, sont priés de faire offres s. chiffres H 23706 C à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 993

**Horloger**  
sérieux et capable, entreprendrait des terminages en petites pièces ancre ou cylindre, ouvrage fidèle et garanti.  
Adresser les offres s. chiffres H 1788 U à **Haasenstein & Vogler, Bienne.** 990

**MAGASIN**  
d'Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, à remettre  
pour cause de maladie, dans une des plus belles villes des bords du Léman, le plus ancien magasin. Reprise frs. 18 à 20.000. Pas de rossignols.  
Ecrire s. chiffres T 27005 L à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.** 992

**Intéressé**  
Fabrique de pièces détachées cherche pour extension, horloger ou mécanicien très capable et diligent pour conduite du travail et pouvant s'intéresser par frs. 10.000 au moins. Pour de suite ou époque à convenir.  
Faire offres sous L 5283 X à **Haasenstein & Vogler, Genève.** 995

**Au comptant 978**  
Des lots de montres en tous genres sont demandés à acheter. Off. s. D. P. 1278 à **Haasenstein & Vogler A. G., Berlin W. 8.**

# JURA WATCH Co. - Delémont

H 6104 J ☒ Manufactures de Montres américaines fantaisie, électro, métal et acier. ☒ 657

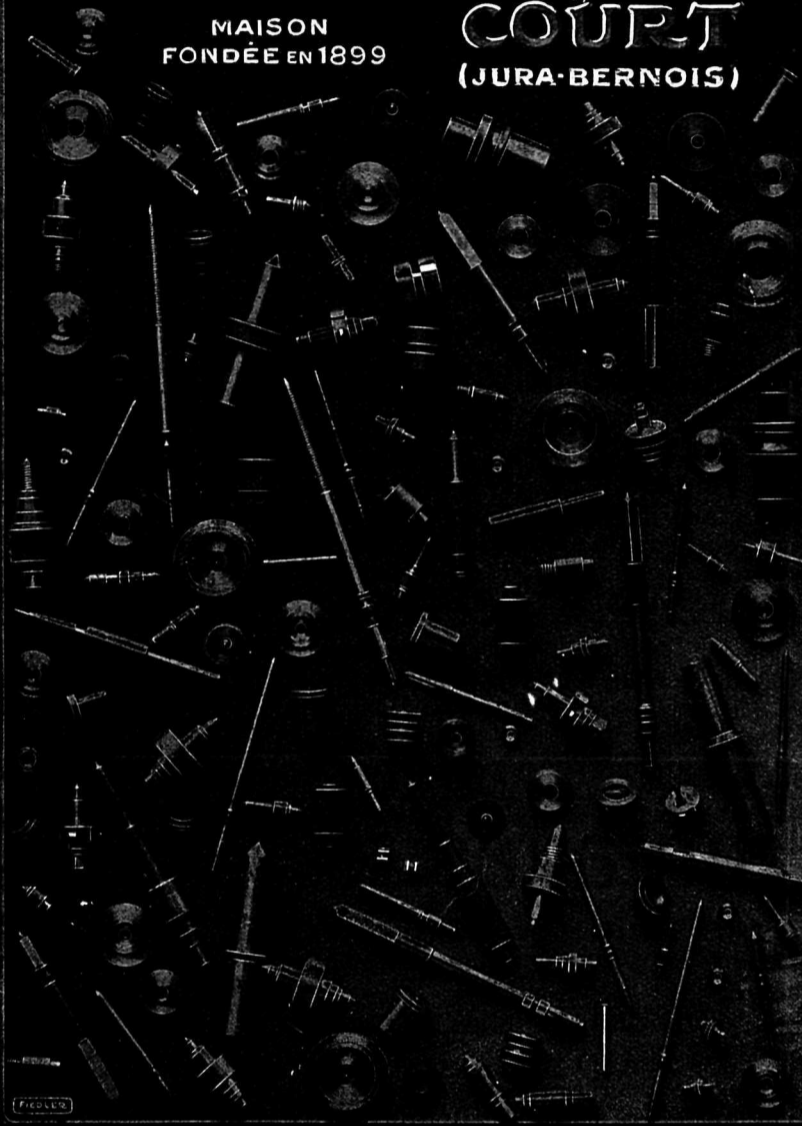
Fabrique de Décolletages en tous genres pour l'horlogerie

## A. D. ALLMANN

SUCC. DE ALLMANN FRÈRES

MAISON  
FONDÉE EN 1899

COURT  
(JURA-BERNOIS)



PRODUCTION JOURNALIÈRE  
EXCEDANT 300,000 PIÈCES

LA MAISON  
PAR SES DERNIÈRES INSTALLATIONS  
EST À MÊME DE SATISFAIRE SA  
CLIENTÈLE TRÈS RAPIDEMENT.



Avendre un gros 987  
balancier à friction

ayant servi un mois. Poids 2000 kilogs. environ. Prix francs 1100.— Pour visiter s'adresser à **Babel & Co**, Acacias, Genève. Plan à disposition sur demande à **J. Russbach**, Parc 60, La Chaux-de-Fonds.

Décolleur-Acheveur

horloger expérimenté, connaissant le rouage de la boîte or, est demandé dans une maison de la place. Place stable; bon gage si la personne convient. 983 Adresser les offres avec références sous chiffres H 23660 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

TABOURETS

en bois (vis en fer.)  
Fourn. **Alfred Schray**, 713 succ. de C. Heitz, Bâle.

Correspondant

espagnol-italien, connaissant à fond l'horlogerie, cherche place pour époque à convenir. Accepterait éventuellement place de voyageur. Premières références à disposition.

Adresser offres s. chiffres **H 15795 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 976

Lorsque je livre  
autre chose que

ma qualité courante de **Cire à cacheter brune** mes clients réclament.

Demandez offres de **Cire à cacheter ma qualité courante** en 4 variétés.

Papeterie **H 1775 U** 984  
**Marcel Grumbach**, Bienne.

**Gebr. KOCH**  
Pforzheim

Fabrication de Bracelets extensibles

en argent niellé, acier oxyd. N O 135 868

Construction solide et pratique. Modèles déposés.

FABRIQUE DE BOITES  
de MONTILIER

Boîtes métal et acier en tous genres, livrées brutes ou finies, qualités bon courant et soignées.

Spécialités:

Boîtes avec fonds et lunettes à vis. H 1906 F  
Boîtes **Swing Ring** pour mouvements à mise à l'heure négative, grands américains.  
Boîtes-calottes en tous genres pour montres de sport et montres-portefeuilles. 390  
Boîtes-contours pour montres-boules en toutes grandeurs

De nouvelles installations et un outillage perfectionné permettent d'assurer aux commandes une exécution prompte et irréprochable.

Représentant: M<sup>r</sup> **EMILE MEYER**, rue de la Serre, 58, La Chaux-de-Fonds

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**

(Schweizerische Volksbank)

Capital et Réserves Fr. 71,000,000.—

Sièges à Altstetten, Bâle, Berne, Delémont, Fribourg, St-Gall, Genève, St-Imier, Lausanne, Montreux, Moutier, Porrentruy, Saignelégier, Tavannes, Thalwil, Tramelan, Uster, Wetzikon, Winterthur, Zurich I et III.

Réception de Dépôts en Compte Courant, contre Obligations sur Carnet d'Épargne. — Avances sous forme de Crédits en Compte courant ou Prêts contre garantie de titres, hypothèque, nantissement de marchandises ou cautionnement. — Escompte et encaissement de billets, titres remboursables et coupons. — Emission de chèques et lettres de crédit. — Achat et Vente de titres de placement, devises et monnaies étrangères. Exécution d'ordres et de bourse. — Garde et gestion de fonds publics. — Location de coffres-forts. — Achat et vente de matières précieuses. (H 5171 Y) 6019

La Fabrique d'Aiguilles

**L. MACQUAT**

est transférée **rue des Fleurs, 4**

H 15766 C

Téléphone 11.01

932

Assortiment complet dans tous les genres